

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Maire de la Commune de VILLERS SAINT MARTIN,

Comme lors du mandat précédent, j'assurerai une permanence les 1er Samedi de chaque mois à mon bureau situé juste à côté de mon domicile, Ceci pour des raisons pratiques et confidentielles

Ponctuellement, en cas d'empêchement ou d'impossibilité, je reporte systématiquement cette permanence au 2ème Samedi du Mois,

Je ne manquerai pas de vous informer sur cet éventuel changement de planning,
 Par affichage en Mairie.

Calendrier des Permanences 2023

Mois de JANVIER	Mois de FEVRIER	Mois de MARS	Mois de AVRIL
samedi 7 janvier 2023	samedi 4 février 2023	samedi 4 mars 2023	samedi 1 avril 2023
Mois de MAI	Mois de JUIN	Mois de JUILLET	Mois de AOUT
samedi 6 mai 2023	samedi 3 juin 2023	samedi 1 juillet 2023	samedi 5 août 2023
Mois de SEPTEMBRE	Mois de OCTOBRE	Mois de NOVEMBRE	Mois de DECEMBRE
samedi 2 septembre 2023	samedi 7 octobre 2023	Samedi 4 novembre 2023	samedi 2 décembre 2023

Toute personne désirant me rencontrer, lors de ces permanences, peuvent s'y présenter spontanément et sans obligation de me prévenir auparavant,

Je reste à votre écoute, en dehors de ces permanences à mon bureau au 1 Chemin des Prés
 Tél. 03 81 84 23 38 ou Mobile 06 81 16 71 33 ou christian.retornaz@wanadoo.fr, ou
christian.retornaz@free.fr